



SAISON 2020

Engagements du joueur, du parent et de l'entraîneur

Ces engagements doivent être lus, signés et respectés par tous les membres du Club de soccer de Magog, soit :

- ⇒ Tous les joueurs/joueuses (ci-après nommé « joueur »)
- ⇒ Les parents (tuteur ou gardien) de ces joueurs/joueuses (ci-après nommé « parent »)
- ⇒ Les entraîneurs, assistants et gérants d'équipe (ci-après nommé « entraîneur »)

OBLIGATIONS DU JOUEUR

Pour toute la saison, je m'engage à :

- Avertir à l'avance mon entraîneur en cas d'absence à l'entraînement (autant que cela soit possible).
- Être présent sur le terrain et prêt à m'entraîner, **au moins 15 minutes avant** le début de l'entraînement.
- Avertir **au moins 24 heures à l'avance** mon entraîneur en cas d'absence à un match, afin que celui-ci puisse modifier son alignement et ses stratégies de match en conséquence.
- Être présent sur le terrain **au moins 30 minutes avant** le début du match et prêt à jouer.
- Respecter mon entraîneur, mes coéquipiers, mes adversaires et les arbitres dans mon comportement et mon langage.

Je comprends que mes efforts au jeu, ma discipline, mon assiduité et ma performance à l'entraînement, peuvent avoir une incidence sur le temps de jeu et les postes qui me seront attribués lors des matchs par mon entraîneur

OBLIGATIONS DU PARENT

Pour toute la saison, je m'engage à :

- Encourager de façon positive l'équipe (mon enfant et tous les autres).
- Traiter avec respect l'équipe adverse, les arbitres et les autres parents en m'abstenant de gestes et propos agressifs, vulgaires ou abusifs.
- Ne pas donner aux joueurs d'instructions techniques, tactiques ou autres.
- Ne pas parler aux arbitres et ne pas désapprouver ceux-ci dans leurs décisions.
- Ne pas critiquer les choix tactiques de l'entraîneur.

CLUB DE SOCCER DE MAGOG

soccer-magog.com & facebook.com/soccermagog
54 rue Letendre, Magog, QC, J1X 4G7 - Tel : (819) 843-0914
Courriel : info@soccer-magog.com



OBLIGATIONS DE L'ENTRAINEUR

Pour toute la saison, je m'engage à :

- Être un exemple pour mon équipe en appliquant moi-même et en tout premier lieu toutes les obligations d'assiduité, d'attitude et de respect d'autrui ci-dessus exigées des joueurs et de leurs parents.
- Fournir une qualité de formation constante en assurant entièrement la planification des entraînements définie par le Club. Et en cas d'absence, à avertir toutes les personnes concernées **dont le Club**.
- Gérer de façon équitable chacun des joueurs de l'équipe selon des critères uniquement sportifs.
- Respecter les recommandations du Club concernant l'attribution des postes et du temps de jeu, soit en fonction de l'âge et du niveau de l'équipe.
- **Organiser une bonne circulation d'information au sein de l'équipe et remplir dans les délais toutes les tâches administratives demandées par le Club ou l'Arse.** (Feuilles de matchs, autorisations, permis etc)

RÉUNIONS D'ÉQUIPE

Tous les joueurs et parents doivent s'assurer de participer aux réunions de l'équipe qui seront organisées par l'entraîneur.

PLAINTES

Le Club de soccer de Magog a une politique d'ouverture de dossier en ce qui a trait aux plaintes justifiées. Le problème doit être identifié et réglé le plus rapidement possible. Toute plainte doit être acheminée vers ces personnes dans l'ordre suivant :

	Plaintes concernant l'entraîneur	Plainte d'ordre administrative ou autre
1	L'entraîneur de l'équipe	Le gérant de l'équipe ou directeur technique
2	Le responsable des entraîneurs concernés	Le directeur technique du Club
3	Le directeur technique	Le directeur général du Club
4	Le directeur général du club	Le président du club

Les noms de ces personnes peuvent être obtenus en contactant le Club de soccer de Magog au numéro de téléphone 819 843-0914 ou encore par courriel à l'adresse suivante : dg@soccer-magog.com

Remarque : Lorsque vous voulez discuter avec un entraîneur, il est préférable de le faire par courriel, par téléphone ou après un entraînement et non pas avant, pendant ou tout de suite après un match.

CLUB DE SOCCER DE MAGOG

soccer-magog.com & facebook.com/soccermagog
54 rue Letendre, Magog, QC, J1X 4G7 - Tel : **(819) 843-0914**
Courriel : info@soccer-magog.com



SANCTIONS

Advenant le cas où une ou plusieurs règles énumérées précédemment ne sont pas respectées par un joueur, un parent ou un entraîneur, l'une des sanctions suivantes peut être appliquée par le Club de soccer de Magog, ou par l'entraîneur le cas échéant. Dépendamment de la gravité des gestes reprochés, le joueur, le parent ou l'entraîneur peut être convoqué devant le comité spécial de discipline par le conseil d'administration. Le rôle du comité de discipline est d'entendre la personne concernée et décider de la sanction qui lui sera imposée, s'il y a lieu. Parmi les sanctions possibles, il y a notamment les suivantes :

Sanctions pour le joueur :

- Avertissement verbal aux joueurs et aux parents
- Réduction du temps de jeu du joueur et information aux parents
- Rencontre du joueur par le directeur technique du club en compagnie des parents
- Retrait du joueur de l'équipe
- Refus d'inscription pour la saison suivante

Sanctions pour le parent :

- Avertissement verbal lors d'une première offense et écrit lors d'une seconde
- Demander au parent visé de ne plus assister aux matchs et aux entraînements
- Convocation et rencontre des parents par le comité de discipline du club
- Refus d'inscription du membre pour la saison suivante

Sanctions pour l'entraîneur :

- Avertissement verbal lors d'une première offense et écrite lors d'une seconde
- Retrait des fonctions
- Demander à la personne visée de ne plus assister aux matchs et aux entraînements.
- Refus d'inscription du membre pour la saison suivante

Contrat d'engagement du joueur, du parent et de l'entraîneur :

Je déclare avoir lu et compris le document intitulé "Contrat du joueur et du parent" produit par Le club de soccer de Magog et j'accepte de me soumettre aux règles qui y sont prévues et j'accepte les sanctions qui pourraient résulter de tout manquement à ces règles.

1 _____
2 _____
3 _____

Nom du Joueur-1 / Parent ou Tuteur-2 / entraîneur-3

Signature du Joueur / Parent ou Tuteur /entraîneur

Date

CLUB DE SOCCER DE MAGOG

soccer-magog.com & facebook.com/soccermagog
54 rue Letendre, Magog, QC, J1X 4G7 - Tel : (819) 843-0914
Courriel : info@soccer-magog.com